



Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un

Le dix-huit février à dix-huit heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de CÉBAZAT (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Domaine de la Prade, sous la présidence de M. NEUVY Flavien, Maire de CÉBAZAT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2021

PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoints : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. DISSARD Andréa, Mme MARQUIE Dominique, M. MOREL Olivier.

Conseillers Municipaux : M. OLÉON Maurice, Mme CHAPUT Yolande, Mme AMEIL Marie-Jeanne, M. FERNANDES José, Mme MOULY Brigitte, Mme FOURNIER Marie-Thé, Mme PEREIRA DE SOUSA Rosa, M. SOLVIGNON Yves, Mme GANNE Elisabeth, M. OLIVAIN Thierry, Mme LECOUSY Nathalie, Mme SAMPAIO Arminda, M. BAARDMAN-BOGERMAN Fabrice, Mme PELESE Albane, M. BOYER Cédric, M. LAFORGE Maxime, Mme MOLLAR Caroline, M. REGNIE Steven, M. FENAILLE Gabriel.

PROCURATIONS : Mme PAREDES Aldina à M. FERNANDES José, M. GAAG Dominique à M. ROSLEY Patrick.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LAFORGE Maxime.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 27

procurations : 2

votants : 29

absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

Acte a été pris des décisions suivantes, prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétences qui lui a été donnée au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance du 11 juin 2020 :

Concessions - Contrats - Assurances - Conventions

- N°DM2020-112 : cimetière rétrocession de la concession n°69-70.
- N°DM2020-113 : avenant n°1 au contrat de cession avec l'association DIONYSIAC TOUR pour le spectacle « Melissmell » initialement prévu le 9 novembre 2020 et reporté au 8 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-114 : contrat de cession avec la compagnie VIVE pour le spectacle « Le K », le 27 avril 2021 à Sémaphore.

- N°DM2020-115 : vente d'une case au columbarium n°103 pour 15 ans.
- N°DM2020-116 : cession en l'état d'un camion Renault en raison de son inutilité et de sa vétusté affecté aux services techniques.
- N°DM2020-117 : renouvellement d'une case au columbarium n°04 pour 15 ans.
- N°DM2020-118 : renouvellement d'une concession n°131-132 pour 30 ans.
- N°DM2020-119 : vente d'une case au columbarium n°104 pour 15 ans.
- N°DM2020-120 : contrat de cession avec AVRIL EN SEPTEMBRE pour le spectacle « María Dolores y habibi Starlight » le 15 décembre 2020 à Sémaphore.
- N°DM2020-121 : contrat de cession avec ATELIER THÉÂTRE ACTUEL pour le spectacle « La machine de Turing » le 11 janvier 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-124 : acceptation de la participation de la compagnie d'assurances AVIVA à la réalisation d'une expertise préalable en valeurs d'assurances des bâtiments et d'une partie du matériel par le Cabinet ROUX.
- N°DM2020-125 : avenant n°1 au contrat de cession avec LOT ET COMPAGNIE pour le spectacle « Wally : Déstructuré », initialement prévu le 7 novembre 2020 et reporté au 7 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-126 : avenant n°1 au contrat de cession avec FAR PRODUCTION pour le spectacle « Barbara Pravi en concert », initialement prévu le 13 novembre 2020 et reporté au 12 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-127 : avenant n°1 au contrat de cession avec l'association CIE DK 59 pour le spectacle « Si'i » initialement prévu le 26 novembre 2020 et reporté au 25 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-128 : contrat de cession avec l'association À PARTIR DE DOUZE pour le spectacle « Le Ba.ba de la chanson » le 12 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-129 : contrat de cession avec l'association À PARTIR DE DOUZE pour le spectacle « Jules et le vilain orchestra » le 8 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-130 : avenant n°1 au contrat de cession avec W SPECTACLE SARL pour le spectacle « Boire, Ecrire, S'enfuir » initialement prévu le 10 novembre 2020 et reporté au 9 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-131 : contrat de cession avec W SPECTACLE SARL pour le spectacle « L'Aventour » le 7 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-132 : avenant n°2 au contrat de cession avec l'association AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES pour le spectacle « Les fables ou le jeu de l'illusion » le 4 mars 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-133 : convention avec SOPHR'ESSENTIEL, Mme JACQUINET Evelyne, Sophrologue, pour l'animation de quatre ateliers sur le thème « Améliorer la communication bienveillante avec l'enfant » en janvier, février et mars 2021 au sein du multi-accueil L'Ile aux Câlins ».
- N°DM2020-134 : contrat de cession avec FLOWER COAST pour le spectacle « Comme John – Douce Folie » le 4 janvier 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-135 : contrat de cession avec LE CYCLIQUE THÉÂTRE pour le spectacle « Perplexe » le 24 mars 2022 à Sémaphore.
- N°DM2020-136 : avenant n°1 au contrat de cession avec TEMAL PRODUCTIONS pour le spectacle « My Land » initialement prévu les 8 et 9 décembre 2020 et reporté les 7 et 8 décembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-137 : contrat de cession et avenant n°1 avec KI M'AIME ME SUIVE pour le spectacle « Speakeasy » initialement prévu le 18 mars 2020 et reporté au 4 février 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-138 : contrat de cession avec LES ATELIERS DU CAPRICORNE pour le spectacle « Journal secret du petit poucet » les 31 mai et 1^{er} juin 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-139 : contrat de cession et avenant n°1 avec VILCANOTA pour le spectacle « Tumulte » le 22 janvier 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-140 : avenant n°1 au contrat de cession avec AUGURI PRODUCTIONS pour le spectacle « Tim Dup » initialement prévu le 12 novembre 2020 et reporté au 13 novembre 2021 à Sémaphore.

- N°DM2020-141 : contrat avec la société YOUTRANSACTOR SAS pour le contrat de services FINES lié à la gestion des procès-verbaux électroniques du service Police Municipale.
- N°DM2020-142 : avenant n°1 au contrat de cession avec l'association WART pour le spectacle « Both Sides » initialement prévu le 6 novembre 2020 et reporté au 6 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-143 : convention avec l'UFCV pour la mise en place d'une session de recyclage de la formation Sauveteur Secouriste du Travail en 2021, financée par IPERIA Institut, dans le cadre des activités du RAMPE.
- N°DM2020-144 : avenant n°1 au contrat de cession avec AVRIL EN SEPTEMBRE pour le spectacle « Maria Dolores y habibi Starlight » initialement prévu le 15 décembre 2020 et reporté au 30 novembre 2021 à Sémaphore.
- N°DM2020-145 : contrat de coproduction avec l'association TRACASSE pour le spectacle « Rakatakatak » sur la saison 2022-2023 à Sémaphore.
- N°DM2021-001 : vente d'une case au columbarium n°105 pour 15 ans.
- N°DM2021-002 : contrat de cession avec UNI-T SAS pour le spectacle « Pomme » le 3 juin 2021 à Sémaphore.
- N°DM2021-003 : renouvellement d'une concession n°142 pour 30 ans.
- N°DM2021-004 : renouvellement d'une concession n°143 pour 30 ans.
- N°DM2021-005 : convention avec Mme BARA Safia, Diététicienne-Nutritionniste, pour une animation sur la « Diversification Alimentaire menée par l'Enfant », dans le cadre des activités du RAMPE.
- N°DM2021-006 : contrat de cession avec ATELIER THÉÂTRE ACTUEL pour le spectacle « La Famille Ortiz » le 25 février 2021 à Sémaphore.
- N°DM2021-007 : contrat de cession avec ATELIER THÉÂTRE ACTUEL pour le spectacle « Le Petit Coiffeur » le 30 mars 2021 à Sémaphore.

Marchés publics

- **DM2020-122 : Fleurissement communal 2021**

Dans le cadre de ce marché de fournitures et de services, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 4 novembre 2020 sur le journal La Montagne, la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.centreofficielles.com et le site internet de la Ville.

À la date limite de réception des offres, fixée au 27 novembre 2020 à 12h00, 7 candidats ont déposé 21 offres : Maguy, Simier, Gemaflor, Combeau, Ververt Export, Tulipes de France et Agradis.

Après analyse des dossiers par les services Commande Publique et Espaces verts, au vu des critères suivants :

- ✓ Valeur technique – 50 %,
- ✓ Prix des prestations – 50 %.

Les 8 lots du marché ont été attribués aux entreprises suivantes, pour les montants suivants :

- Lot 1 Plantes annuelles : COMBEAU pour 5 872,40 € HT,
 - Lot 2 Plantes vivaces : SIMIER pour 3 970,04 € HT,
 - Lot 3 Plantes bisannuelles : COMBEAU pour 1 076,00 € HT,
 - Lot 4 Bulbes d'hiver : Tulipes de FRANCE pour 1 977,30 € HT,
 - Lot 5 Rhizomes et bulbes d'été : Ververt Export pour 1 58,80 € HT,
 - Lot 6 Prestation plantation : AGRADIS pour 19 133,20 € HT,
 - Lot 7 Chrysanthèmes : COMBEAU pour 2 143,20 € HT,
 - Lot 8 Plantes en jardinières : COMBEAU pour 678,50 € HT,
- Total du marché : 35 009,44 € HT.

Les marchés ont été signés le 11 décembre 2020.

- **DM2020-123 : Travaux de modernisation des gradins de la salle de spectacles de Sémaphore**

Dans le cadre de ce marché de fournitures et de services, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 3 juin 2020 sur le journal La Montagne, la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.centreofficielles.com et le site internet de la Ville.

À la date limite de réception des offres, fixée au 14 septembre 2020 à 12h00, 4 candidats ont déposé des offres de base et variantes conformes : Husson International, Hugon, Master Industrie et Samia Devianne.

Après analyse des dossiers par les services Commande Publique, Technique et Culture, et réunion de la Commission d'Appel d'Offres « MAPA », au vu des critères suivants :

- ✓ Valeur technique – 60 %,
- ✓ Prix des prestations – 40 %.

Le marché a été signé et attribué, le 12 décembre 2020, à l'entreprise MASTER INDUSTRIE, pour un montant de 283 408,85 € Hors Taxes (Offre variante n°2, avec une augmentation de la capacité et une automatisation complète du système).

URBANISME / TRAVAUX

❖ **SIEG : ZAC des 3 fées convention complémentaire réservations Tranche 4 – Phase 2**

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ, la modification du projet relatif aux travaux d'éclairage public dans la ZAC des 3 fées de la Tranche 4 – Phase 2 concernant les réservations et a décidé d'en confier la réalisation au SIEG du Puy-de-Dôme. La participation complémentaire de la commune au financement des dépenses s'élève à 720 €.

❖ **Remplacement des gradins de l'équipement culturel « Sémaphore » : plan de financement et demande de subventions**

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ, le plan de financement prévisionnel relatif au remplacement des gradins de l'équipement culturel « Sémaphore ». Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de Monsieur le Préfet au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 139 948 € ainsi qu'au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 83 968 €.

AFFAIRES GÉNÉRALES

❖ **Convention financière relative à l'organisation de la randonnée intercommunale « VAL BÉBAT 2021 »**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé les modalités de la convention financière relative à l'organisation de la randonnée intercommunale « La VAL BÉBAT 2021 » entre les communes de Blanzat, Nohanent, Châteaugay et Cébazat.

RESSOURCES HUMAINES

❖ **Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique réuni le 11 février 2021, À L'UNANIMITÉ avec 28 voix pour et 1 abstention (M. REGNIÉ Steven), a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs selon les modalités exposées.

❖ **Renforts 2021 : accroissements saisonniers d'activité**

Le Conseil Municipal a pris acte de la création au sein des services Entretien, Population/Affaires citoyennes et Enfance-Jeunesse des postes de contractuels, aux conditions indiquées et a décidé, À L'UNANIMITÉ, de créer, au sein des services Environnement/Cadre de vie et Enfance-Jeunesse des postes de contractuels, aux conditions indiquées.

❖ **Renforts 2020-2021 : agents indisponibles**

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture des postes de contractuels au sein des services Entretien, Enfance-Jeunesse et Petite Enfance en remplacement d'agents indisponibles.

❖ **Dispositif d'astreintes des services techniques**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a émis un avis favorable à l'application du nouveau dispositif communal d'astreintes des services techniques à compter du 1^{er} mars 2021 et a abrogé la délibération n°10 en date du 26 février 2015 relative aux astreintes des services techniques.

CULTURE

❖ **Partenariat tarifaire entre la « CMCAS Clermont-Le Puy » et « Sémaphore »**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé le partenariat tarifaire présenté entre la « Caisse Mutuelle Complémentaire d'Actions Sociales Clermont-Le Puy » et « Sémaphore ».

Mme MARQUIÉ Dominique quitte la séance à 20h05. Procuration est donnée à Mme CHALUS Jocelyne.

PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoint : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. DISSARD Andréa, M. MOREL Olivier.

Conseillers Municipaux : M. OLÉON Maurice, Mme CHAPUT Yolande, Mme AMEIL Marie-Jeanne, M. FERNANDES José, Mme MOULY Brigitte, Mme FOURNIER Marie-Thé, Mme PEREIRA DE SOUSA Rosa, M. SOLVIGNON Yves, Mme GANNE Elisabeth, M. OLIVAIN Thierry, Mme LECOUSY Nathalie, Mme SAMPAIO Arminda, M. BAARDMAN-BOGERMAN Fabrice, Mme PELESE Albane, M. BOYER Cédric, M. LAFORGE Maxime, Mme MOLLAR Caroline, M. REGNIE Steven, M. FENAILLE Gabriel.

PROCURATIONS : Mme MARQUIE Dominique à Mme CHALUS Jocelyne, Mme PAREDES Aldina à M. FERNANDES José, M. GAAG Dominique à M. ROSLEY Patrick.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LAFORGE Maxime.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 26

procurations : 3

votants : 29

absents : 0

FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE

❖ **Débat d'orientation budgétaire 2021**

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue d'un débat.

INTERCOMMUNALITÉ

❖ **Clermont Auvergne Métropole : rapport d'activité pour l'année 2019**

Le Conseil Municipal a pris acte de la communication du rapport d'activité pour l'année 2019.

❖ **Clermont Auvergne Métropole : rapport 2019 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

Le Conseil Municipal a pris acte de la communication du rapport 2019 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

❖ **Clermont Auvergne Métropole : rapport 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement**

Le Conseil Municipal a pris acte de la communication du rapport 2019 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Personne ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.